



DOSSIER DE PRESSE

MOBILISATION LYCÉENNE

ENTENDRE LA COLÈRE • DÉFENDRE L'ÉCOLE
PUBLIQUE • GARANTIR LES LIBERTÉS • PROTÉGER
NOS ENFANTS

CONFÉRENCE DE PRESSE

MARDI 6 OCTOBRE 2026

FCPE - 108 - 110 AVENUE LEDRU-ROLLIN 75011 PARIS

CONTACT PRESSE

presse@fcpe94.org

I. POSITION DE LA FCPE IDF SUR LES MOBILISATIONS



Depuis le 21 septembre 2026, une mobilisation lycéenne partie du lycée Saint-Exupéry à Créteil a pris de l'ampleur en Île-de-France puis sur le territoire national. La FCPE entend cette colère : les revendications portent sur des difficultés très concrètes du quotidien scolaire.

“Condamner les violences ne doit pas conduire à condamner une jeunesse qui se mobilise.”

- 01** La FCPE IDF condamne toutes les violences, quelles qu'en soient l'origine et la cible.
- 02** La FCPE IDF soutient le droit des jeunes à exprimer pacifiquement leurs revendications.
- 03** La FCPE IDF appelle à répondre à la mobilisation par le dialogue, des moyens et des engagements concrets.
- 04** Les actes violents de certains ne doivent pas invisibiliser les revendications légitimes de milliers de lycéens.
- 05** La FCPE IDF condamne la répression dont sont victimes les lycéens mobilisés et qui ne souhaitent qu'exprimer leurs revendications

POURQUOI MAINTENANT ?

Une colère qui ne vient pas de nulle part :

- **Un bâti scolaire non rénové et non adapté** dans de nombreux lycées d'Ile-de-France, où les problématiques de températures, d'accès aux toilettes, d'hygiène sont devenus une norme. Un bâti devenu dangereux pour les élèves et les équipes éducatives.
- **Des classes en sureffectif** dans de nombreux lycées d'Ile-de-France : les politiques d'ouverture des lycées parisiens à la petite périphérie n'ont pas permis de désengorger les lycées de banlieue. Par ailleurs, la baisse démographique n'est pas utilisée pour baisser les effectifs par classe mais pour supprimer des moyens humains d'éducation dans la majorité des départements franciliens
- **Des professeurs absents non-remplacés** dans de nombreuses matières, se traduisant concrètement par des pertes d'enseignement pour les élèves et particulièrement sur des classes à examens. Au lycée, les récentes réformes se succèdent sans solution aux problèmes existants.
- **Des équipes sous tension** : un établissement ne fonctionne pas avec des enseignants seuls : vie scolaire, administration, direction, santé, social et accompagnement sont indispensables.
- **Des conditions d'étude inégales** en fonction des territoires : bâti, équipements, effectifs et offre de formation pèsent directement sur les conditions d'apprentissage.
- Un avenir à construire : **une offre de formation de plus en plus restreinte**, un système d'accès aux études supérieures qui laisse nombre de bacheliers sans solution. Les lycéens demandent à pouvoir choisir leur parcours, être accompagnés et accéder aux formations correspondant à leurs aspirations. Chaque année, des milliers de lycéens ne font pas leur rentrée comme les autres et se retrouvent sans affectation du collège au lycée, jusqu'au supérieur.
- Un système éducatif à bout de souffle qui crée de l'angoisse chez les élèves et qui **dégrade leur santé mentale**. Au lycée particulièrement, les différentes réformes, contribuent à de nombreuses pathologies tel que dépression, phobie scolaire et décrochage pour de nombreux élèves franciliens.

“La question n'est pas seulement : comment faire cesser les blocages ? Elle est aussi : pourquoi nos jeunes en sont-ils arrivés à se mobiliser pour être enfin entendus ?”

LA RESPONSABILITÉ DES PARENTS ?

Depuis le début de la mobilisation lycéenne, les parents sont régulièrement interpellés sur leur prétendue responsabilité dans les blocus et sur leur capacité à « tenir » leurs enfants.

Les parents sont les premiers témoins des difficultés vécues par leurs enfants. Ils constatent au quotidien les difficultés de l'École : heures de cours perdues faute de remplacement, classes chargées, manque de personnels de santé ou d'accompagnement, difficultés d'orientation, conditions matérielles parfois dégradées et inquiétudes face à l'avenir.

Les jeunes n'ont pas besoin d'être manipulés pour voir ce qu'ils vivent non plus.

La FCPE refuse le discours qui consiste à présenter les lycéens comme des jeunes manipulés, instrumentalisés ou incapables de comprendre les enjeux de leur mobilisation. Ils sont parfaitement capables d'identifier les problèmes qu'ils rencontrent et de porter des revendications qui concernent directement leur quotidien.

Ils savent lorsqu'un professeur absent n'est pas remplacé, lorsqu'une classe est trop chargée, lorsqu'une infirmière scolaire n'est pas suffisamment présente, ils savent lorsqu'un accompagnement AESH manque, lorsque leur établissement est dégradé ou mal adapté, lorsque leur orientation est contrainte par l'offre de formation.

La mobilisation lycéenne part de revendications réelles et sérieuses. Les jeunes n'ont pas besoin d'être manipulés pour constater leur réalité : ils la vivent.

Être présent sur les blocus pour protéger nos enfants

Des parents sont présents depuis le début de la mobilisation aux abords des établissements. Cette présence ne signifie pas qu'ils organisent les blocus ou qu'ils cautionnent les violences. Elle peut permettre de dialoguer avec les jeunes, de prévenir les tensions, de rappeler les limites et de contribuer à ce que la mobilisation reste pacifique. La FCPE défend une parentalité fondée sur le dialogue et la responsabilité. Un parent peut soutenir le droit de son enfant à exprimer sa colère tout en condamnant fermement toute violence.

« Faire payer les parents » : ne pas confondre responsabilité individuelle et responsabilité collective

La FCPE condamne les dégradations et considère que les auteurs de faits délictueux doivent répondre de leurs actes. Mais il faut distinguer la responsabilité individuelle d'un auteur de dégradation et une responsabilité collective que certains discours semblent vouloir faire peser sur l'ensemble des familles.

POSITION DE LA FCPE

La responsabilité doit être établie individuellement, sur la base de faits précis et dans le respect du droit. Les parents de tous les jeunes mobilisés ne peuvent pas être collectivement désignés comme responsables d'une mobilisation qui trouve son origine dans des revendications scolaires, sociales et éducatives réelles.

II. NOTRE EXIGENCE

La réponse à la mobilisation doit être éducative, sociale, budgétaire et politique. La sécurité des élèves et des personnels est indispensable ; elle ne peut cependant se substituer à l'écoute des revendications ni devenir le seul horizon de la réponse publique.



« Écouter les jeunes, ce n'est pas céder à la pression. C'est faire vivre la démocratie. »

DES DEMANDES QUE LA FCPE PORTE DEPUIS DES ANNÉES

Les revendications exprimées aujourd'hui rejoignent largement les combats portés par la FCPE Île-de-France dans son projet éducatif et dans ses interventions régulières.

La FCPE Île-de-France appelle le Gouvernement à sortir de l'affrontement stérile et à ouvrir immédiatement des espaces de dialogue et d'écoute avec les élèves, les parents et les personnels.

FOCUS SUR LA VOIE PROFESSIONNELLE

La voie professionnelle mérite les mêmes moyens et les mêmes ambitions que les lycées généraux et technologiques. Les lycées professionnels ne doivent pas être les grands oubliés de la mobilisation. Les élèves qui choisissent la voie professionnelle ont droit à une formation exigeante, à des conditions d'apprentissage dignes et à de véritables perspectives de poursuite d'études comme d'insertion.

Des enseignements préservés

La multiplication des périodes en entreprise ne doit pas se traduire par une diminution des apprentissages généraux et professionnels nécessaires à la réussite au diplôme. La FCPE défend une voie professionnelle qui reste pleinement une voie scolaire.

Des PFMP sécurisées et réellement formatrices

Les périodes de formation en milieu professionnel doivent être de véritables temps de formation : accompagnées par les équipes, adaptées à l'âge et à la formation, accessibles à tous les élèves et sécurisées. La FCPE demande une concertation de fond sur leur organisation et leur protection. La FCPE IDF demande également que les allocations liées aux PFMP soit fait dans de meilleurs délais.

Des moyens pour les plateaux techniques

Les formations professionnelles nécessitent des équipements adaptés, entretenus et renouvelés. Les élèves doivent apprendre dans des conditions proches des réalités professionnelles sans être privés des moyens pédagogiques nécessaires.

Une orientation choisie

L'accès à la voie professionnelle doit résulter d'un choix éclairé, et non d'une orientation subie. Les jeunes doivent pouvoir accéder à la spécialité correspondant à leur projet, y compris lorsque l'offre de formation est éloignée de leur domicile.

La poursuite d'études doit être réellement possible

Un bac professionnel doit ouvrir les portes de la poursuite d'études comme de l'insertion. Les élèves doivent bénéficier d'un accompagnement renforcé vers les BTS, les formations de spécialisation et les autres parcours post-bac.

Des personnels en nombre suffisant

La réussite en lycée professionnel nécessite des enseignants, CPE, AED, personnels administratifs, sociaux et de santé, personnels de direction et AESH en nombre suffisant. Les élèves de la voie professionnelle ne peuvent pas être accompagnés avec des moyens au rabais.

Un enjeu de justice sociale

La voie professionnelle accueille une partie importante de la jeunesse et constitue un levier majeur d'émancipation. Elle ne peut cependant devenir une réponse aux difficultés d'affectation ou aux capacités d'accueil insuffisantes des autres voies. L'offre de formation doit être construite avec les besoins des territoires, les aspirations des jeunes et les perspectives d'emploi, sans enfermer les élèves dans leur territoire ou dans une orientation qu'ils n'ont pas choisie.

POUR UN LYCÉE PUBLIC À LA HAUTEUR DE CHAQUE JEUNE

Les mêmes droits partout, les mêmes exigences, les mêmes moyens - nos revendications

BÂTI SCOLAIRE

Un plan d'urgence de rénovation et d'adaptation des lycées d'Île-de-France.

EFFECTIFS

Une baisse des effectifs par classe pour améliorer les conditions d'apprentissage.

REPLACEMENTS

Le remplacement des enseignants absents dès la première heure, notamment dans les classes à examen.

PERSONNELS

Un plan massif de recrutement de personnels enseignants, éducatifs, administratifs, sociaux et de direction.

SANTÉ SCOLAIRE ET INCLUSION

Un plan de recrutement et de fidélisation des infirmières scolaires et des autres personnels de santé scolaire. Un véritable statut, des moyens et une reconnaissance pour les AESH.

ORIENTATION

L'ouverture des filières nécessaires pour permettre aux jeunes de construire leur orientation selon leur projet et non selon leur lieu de résidence. L'abrogation de Parcoursup et la construction d'un véritable service public de l'orientation et de l'affectation.

VOIE PROFESSIONNELLE

Le maintien d'un volume d'enseignement général et professionnel permettant la réussite au diplôme ; des PFMP encadrées, sécurisées, réellement formatrices et accessibles à tous ; des plateaux techniques et équipements régulièrement renouvelés ; une offre de formations adaptée aux aspirations des jeunes et aux besoins des territoires ; un accompagnement renforcé vers la poursuite d'études et l'insertion ; les mêmes moyens humains et de santé scolaire que dans les autres voies du lycée.

LES INVESTISSEMENTS DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Des investissements annoncés, mais une urgence qui demeure sur le terrain

La FCPE ne conteste pas que la Région Île-de-France engage des moyens importants pour ses lycées. La Région met en avant un plan d'urgence de 6,6 milliards d'euros et annonce près de 1,9 milliard d'euros consacrés aux lycées et à l'éducation en 2026, dont plus d'un milliard d'euros d'investissement.

"Si les investissements sont aussi importants, pourquoi les lycéens ne voient-ils pas partout une amélioration suffisamment rapide et suffisamment visible ?"

Nous ne disons pas que rien n'est fait.

Dans de nombreux établissements, les familles continuent de constater des bâtiments vétustes, des problèmes de chauffage ou de ventilation, des sanitaires dégradés, des équipements vieillissants, des difficultés d'accessibilité et des besoins importants dans les lycées professionnels, et pourtant des investissements au niveau régional.

Des milliards annoncés : nous voulons savoir où ils vont

Les parents et leurs représentants doivent pouvoir suivre concrètement la traduction des investissements annoncés. Il ne suffit pas d'afficher un montant global à l'échelle régionale : les familles veulent savoir ce qui change réellement dans le lycée de leur enfant.

- Quel montant est engagé pour chaque établissement ?
- Quels travaux sont programmés et selon quel calendrier ?
- Quels travaux ont réellement été livrés ?
- Quels délais ont été respectés ou dépassés ?
- Quels crédits ont été consommés et quels crédits restent à engager ?
- Quels établissements sont prioritaires et selon quels critères ?
- Quelle place est donnée aux représentants des parents, aux lycéens et aux personnels dans la définition des priorités ?

La Région IDF a en effet une responsabilité majeure sur le bâti et les équipements, tandis que l'État porte la responsabilité des personnels enseignants et d'une grande partie des personnels éducatifs et de santé. Pour la FCPE, ces deux dimensions sont indissociables et doivent être travaillés conjointement pour répondre aux revendications des lycéens.

Nos demandes à la Région Île-de-France

- Accélérer les opérations de rénovation et de reconstruction des lycées les plus vétustes.
- Publier un état d'avancement précis et actualisé des investissements, lycée par lycée.
- Rendre publics les calendriers prévisionnels et les dates réelles de livraison.
- Accélérer l'adaptation des établissements aux fortes chaleurs et au changement climatique.
- Donner la priorité aux établissements où les besoins sociaux, scolaires et matériels sont les plus importants.
- Accélérer la rénovation des lycées professionnels et de leurs plateaux techniques.
- Associer réellement parents, lycéens et personnels à l'identification des priorités.
- Présenter régulièrement un bilan public des sommes engagées, des travaux réalisés et des travaux restant à réaliser.

"Un lycée rénové ne peut pas être considéré comme pleinement fonctionnel s'il manque les enseignants, les infirmières, les AESH ou les personnels éducatifs nécessaires."

III. DES RÉFÉRÉS-LIBERTÉ EN IDF : LE DROIT ET LES LIBERTÉS PUBLIQUES

Face aux arrêtés préfectoraux pris dans le cadre de la mobilisation et afin de protéger le droit de nos jeunes à s'exprimer, la FCPE IDF annonce son intention de saisir le juge administratif dans le cadre de plusieurs référés-liberté, lorsque les conditions juridiques de cette procédure sont réunies.



CE QUE NOUS ENTENDONS FAIRE CONTRÔLER

1

SUR LA FORME

- Motivation de l'arrêté
- Conditions d'édiction
- Caractère circonstancié des faits

2

SUR LE FOND

- Nécessité de la mesure
- Adaptation et proportionnalité
- Étendue de l'interdiction
- Existence de mesures moins attentatoires

Le référé-liberté est prévu par l'article L.521-2 du Code de justice administrative. Il permet au juge des référés d'ordonner toutes mesures nécessaires à la sauvegarde d'une liberté fondamentale lorsqu'une atteinte grave et manifestement illégale est portée à cette liberté par une personne publique.

Point de vigilance : La FCPE IDF demande que toute restriction aux libertés de réunion, d'expression ou de manifestation soit strictement nécessaire, adaptée et proportionnée aux risques effectivement établis.



CONTACT PRESSE

Organisation : FCPE — Comité régional Île-de-France (regroupant les départements du 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94 et 95).

Conférence de presse : Mardi 6 octobre 2026 — 11H à 12H
Siège de la FCPE :
108 - 110 avenue Ledru-Rollin 75011 Paris.

Contact : 06 51 00 06 62 • presse@fcpe94.org